



Rapport Financier et Rapport Moral

LFRU 2016

Année de la Fusion

BALANCE GENERALE ANNEE 2016

Compte	Libellé	Débit	Crédit
7561	Cotisation Maître Enseignant		2380.00
7562	Cotisation Praticien		1260.00
7581	Frais d inscription nouvel adhérent		1100.00
7563	Cotisation de Soutien		800.00
61351	Informatique maintenance archivage site, compta, dossier adh	2947.86	
60641	Fourniture de documents	170.48	
6261	Frais d'affranchissement	878.62	11.80
6064	Fourniture administrative	647.80	
62511	Frais de repas	142.50	
62512	Indemnité kilométrique	440.98	
62513	Frais de transport	787.28	
62514	Hébergement	87.40	
7582	Don non affecté		42.00
4211	Rémunération Secrétaire	5110.75	
5121	LCL abonnement LCL ACCESS	42.00	
4281	Charges URSSAF secrétaire	3092.00	1.00
61353	Participation FFRU aux salons	663.20	
5124	frais divers de banque	72.00	
6133	Location de Réunions téléphoniques	56.40	
6236	imprimés, publication, catalogue	157.91	
613	Location boîte aux lettres	170.95	
6262	frais téléphonique	165.48	
6263	conférence téléphonique	359.08	
701	kit de certificat		452.00
7011	Journal FFRU		259.60
5171	Compte d'épargne		1.58
7012	autocollants		38.00
7013	carnet de l'élève		389.00
6185	participation colloque, séminaire etc...	890.00	
6227	frais d'acte et contentieux ex : JO	31.00	
75611	cotisation délégué		840.00
75612	Renouvellement cotisation annuelle maître enseignant		8380.00



LA FÉDÉRATION
REIKI

2016

75621	Renouvellement cotisation annuelle praticien		1120.00
75632	Renouvellement de Cotisation de Soutien		380.00
6282	sondage	350.00	
75633	Cotisation de Soutien LFRU		500.00
75622	Cotisation Praticien LFRU		440.00
75613	Cotisation Maître Enseignant LFRU		600.00
75811	Frais d inscription nouvel adhérent LFRU		630.00
581	virement fond LFDR		25717.09
75634	Renouvellement soutien LFRU		320.00
75614	Renouvellement maitre enseignants LFRU		5040.00
75623	Renouvellement praticiens LFRU		760.00
	Totaux généraux =	17263.69	51462.07

SOLDE DES ENCOURS

Compte épargne 02832 226222G pointé	Créditeur de 25123.08 Euros
Compte épargne 02832 226222G encours	Créditeur de 25123.08 Euros
Compte courant 3002 02544 070266D pointé	Créditeur de 9896.52 Euros
Compte courant 3002 02544 070266D encours	Créditeur de 9896.52 Euros

Plusieurs remarques:

- La fusion a permis une mutualisation de moyens:
 - solde du compte LFDR par dissolution de la structure et virement sur le compte courant 3002 02544 070266D banque postale de LFRU en date de valeur du 08/08/2016
 - Virement de 25000€ sur le livret A 2832 226222G banque postale de LFRU en date de valeur du 11/10/2016
- Soit un total disponible au 31/12/2016 de 35019,6 €
- Cette balance, ne fait apparaitre que la partie de la structure absorbante. Les outils d'analyse dont nous disposons ne nous permettent pas un travail affiné : un nouvel outil comptable a été choisi ce qui nous permettra de vous donner une vision plus claire des comptes pour l'exercice 2017.
- Adhérents
 - 46 adhérents cotisaient aux 2 structures.
 - Dans la notion de renouvellement, tel qu'organisé, nous ne pouvons comptablement dissocier qui de ex LFDR ou EX FFRU a renouvelé.
 - Nous avons pris la décision de pratiquer désormais la campagne de renouvellement des adhésions au 1^{er} janvier et de faciliter une adhésion au prorata pour les nouveaux venus en cours d'année.
 - Nous pouvons néanmoins dire qu'au 31/12/2016
 - 87 nouveaux adhérents à partir de la fusion tout statut confondu
 - 98 adhérents ont anticipé leur renouvellement avant le 1^{er} janvier (63 praticiens enseignants, 19 praticiens, 16 soutiens)
 - Au 31/12, 628 adhérents recensés toutes catégories confondues (à jour de leur cotisation 249



- 2017 1138,60 € de vente de produits dérivés: autocollants, carnet de l'élève, certificats. Cet aspect a été mis en veille dans l'attente des nouvelles éditions.
- Le licenciement avec rédaction d'une rupture conventionnelle de notre secrétaire Nadine Chausset : montant de l'indemnité salariale non soumise à cotisation 658,79 €

LFRU en 2016 Définition et gestion des priorités en termes d'action

- Découvertes des modes opératoires existants
 - Procédure d'adhésion
 - Procédure de renouvellement
 - Procédures comptable
 - Communication
- Actions
 - Fusion des 2 fichiers adhérents
 - Préparation de la nouvelle campagne de renouvellement
 - Accueil des nouveaux adhérents
 - Gestion des 2 cohortes d'adhérents
 - Préparation des délégations
- Mise en place d'une culture commune
- Analyse des outils existants
 - Choix du site temporaire et maintenance et maintien de ce site avec annuaire et agenda
 - Sélection des outils support et adaptation continue
 - Définition d'un nouveau cahier des charges internet
 - Définition d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau logo
- Analyse des pratiques: sondage
- Analyse statutaire : rédaction des nouveaux statuts
- Analyse réglementaire : rédaction du nouveau règlement intérieur
- Déontologique : rédaction en cours des nouveaux codes de déontologie (anciennement chartes)
- Concrétisation des travaux de la commission métiers et formation : référentiel métier praticien
- Assurance responsabilité civile des adhérents et défense juridique des adhérents dans le cadre de leurs activités bénévoles pour la fédération : convention avec SMACL assurance
- Contact compagnies d'assurances
- Plus tous les petits actes quotidiens : préparer un rassemblement, demander des devis, répondre au téléphone, répondre aux mails,

LFRU et masse de travail

Il nous a semblé opportun de valoriser le temps de travail bénévole des quelques membres engagés (8 + 1) en équivalent journée de travail sur une base de 7h/ jour : cela donne ce qui suit dans les grandes lignes mais certainement en deçà de la réalité :

- Adhésion et renouvellement : 8h/semaine et 25h/semaine lors de la campagne de renouvellement soit plus de 450 h dont 320 h sur 3 mois c'est-à-dire un peu plus que de 64 jours auquel nous retrancherons 80 h du poste de secrétariat aujourd'hui clôt soit restant 52 jours .
C'est aussi entre 500 et 600 chèques traités



- 2017
- Conseil d'administration : 256 h de travail en réunions par skype (expérimenté cette année et approuvé) c'est-à-dire un peu plus que de 36 jours
 - Conseil d'administration: tâches diverses de 2 à 30 h semaine selon les fonctions et les priorités (gérer un licenciement, faire une analyse des assurances pour assurer nos adhérents....)
 - Comptabilité : 2 à 3 h par semaine hors période de bilan
 - Communication et gestion documentaire : 4 h semaine et rédaction de nouveaux textes : 250 h c'est-à-dire un peu plus que de 34 jours
 - Bureau : réunion hebdomadaire 2 h à 3 h , soit environ 145 h c'est-à-dire un peu plus que de 20 jours
 - Commission métier et formation : 260 h c'est-à-dire un peu plus que de 37 jours
 - Dossier Délégation : environ 60 h c'est-à-dire un peu plus que de 8 jours
 - Contact partenaires non quantifiable
 - Organisation de ce rassemblement : non quantifiable

Soit sur une moyenne basse de 187 jours de temps de travail soit 1309 h donnés bénévolement
Et si nous faisons un rapport au prix d'une séance d'1 heure (55€ /3*2): 47996 €

Nous sommes une fédération en mouvement et nous tenons à remercier les adhérents qui nous font confiance, ceux qui parfois nous font travailler notre égo, ceux qui nous font rire, ceux qui exacerbent notre susceptibilité, ceux qui, sans qui la fédération ne serait pas et tous les autres.

Merci.

Je tiens tout particulièrement à remercier les membres du conseil d'administration, un « big hug » très spécial à Chrystel.

Merci à Jacques, Gilbert, Nathalie, Isabelle, Aline, Jean-Marc et aussi à Bruno qui ne fait pas partie du CA mais qui œuvre pour la commission métier et formation et merci à tous ceux que j'oublie et sur qui nous savons pouvoir compter.

Juste pour aujourd'hui, et,

Pour le conseil d'administration

La Présidente

Marie Marin